

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE
SOCIAL ET ECONOMIQUE
du 29 mars 2019 à 8 heures**

Destinataires :

Direction : Loïc RICHARD

Membres titulaires : Anne-Claude BAGNOLINI (secrétaire), Ali KHIDER (trésorier),
Stéphane SCHNEIDER

Membres suppléants : Patricia ACKERMANN, Marie-Paule DAUPEYROUX, Fabienne KOEHL,
Dahbia THIEL

Représentant syndical : François SCHELLINGER

Secteurs Aléos : Secteur Intervention Sociale, Secteur Initiatives/Emploi
Secteur Santé Pôle Patrimoine et Sécurité - Siège

Résidences Aléos : Albert Schweitzer, Les Capucines, Les Cigognes, l'Ecluse,
Gambetta, Le Ginkgo, Les Iris, La Regio, Le Rhône, Le Touring
Le Vieil Armand, Vauban, Les Romains, La Rochelle

Présents : Patricia ACKERMANN, Anne-Claude BAGNOLINI, Marie-Paule
DAUPEYROUX, Ali KHIDER, Fabienne KOEHL, François SCHELLINGER,
Stéphane SCHNEIDER, Dahbia THIEL, Loïc RICHARD

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du compte-rendu du 28 février 2019.
- 2) Vie de l'Association
- 3) Sortie CE
- 4) Points divers

Le président propose de rajouter un point spécifique à l'ordre du jour concernant la mise en œuvre du licenciement économique de Mme Diane PISELLI.
Cette modification de l'ordre du jour est acceptée à l'unanimité.

1° Approbation du compte-rendu du 28 février 2019

Les membres valident le compte-rendu du 28 février 2019.

2° Vie de l'association

- Embauche de Mme Julie NYZNYK, travailleur social aux LHSS.
- Recrutement de Mme Stéphanie BLASER à l'Ecluse, en CDD, au poste d'assistante de gestion.
- Départ en retraite de M. Christian MARLIEN, ce mardi 29 mars 2019. M. Loïc RICHARD lui adresse, au nom du CSE, tous ses remerciements.
- Une proposition a été faite à la Congrégation du Bon Pasteur pour l'acquisition du bâtiment du Ginkgo qui était jusqu'à présent loué par Aleos avec un bail emphytéotique de 18 ans.
- Une proposition d'acquisition d'un immeuble à Colmar a été également faite à l'UNEDIC pour y faire une résidence sociale, voire une pension de famille. Pour cette dernière, il faut l'accord de la DDCSPP. C'est un gros investissement mais qui est nécessaire pour étendre notre offre locative sur le département.
- Création d'un nouveau poste d'infirmière coordinatrice dans le cadre du « Logement D'abord » en binôme avec un travailleur social du SIAO afin d'aller vers les personnes à la rue et de les emmener vers le soin. Christelle TAVOLIERI sera chargée de la mise en place de cette nouvelle mission. Financement : 1/3 ARS – 2/3 Ville de Mulhouse (c'est-à-dire l'Etat). Pour l'heure, nous avons peu d'informations sur la pérennité de ce dispositif et donc quelques incertitudes sur la viabilité à long terme du projet. Le nombre de personnes suivies est pour le moment limité à 15.
- Concernant le règlement intérieur du CSE
Les différents points du règlement sont étudiés
 1. Nomination d'un secrétaire adjoint et d'un trésorier adjoint.
On pourrait admettre que le secrétaire adjoint soit le secrétaire du CSSCT. Le trésorier adjoint pourrait aider le trésorier au moment de l'arrêté des comptes.
 2. M. Loïc RICHARD propose qu'en cas d'égalité des voix, le candidat ayant la plus grande ancienneté soit élu.
 3. La nécessité d'une double signature secrétaire/trésorier n'est pas retenue.
 4. Préparation et adoption des budgets prévisionnels :
 - a. En novembre de l'année N-1 le bureau du CSE prépare les budgets prévisionnels qui seront adoptés en réunion plénière au plus tard en décembre.
 - b. Possibilité d'affecter des excédents de fonctionnement à des activités sociales et/ou culturelles.
 5. Clôture des comptes au plus tard en mars de l'année N+1. On a jusqu'en juin pour les présenter au cours d'une réunion spécifique.
 6. Périodicité des réunions CSE : au moins 10 par année.
 7. Invitation des personnalités extérieures.
 8. Les délibérations : toute personne élue ayant le droit de vote qui ne souhaite pas influencer sur le résultat du scrutin peut quitter la séance.

Chaque membre est chargé de relire le règlement avant son adoption lors du prochain CSE.

3) Consultation du CSE sur le licenciement économique de Mme Diane PISELLI.

Mme PISELLI travaille à temps partiel. Elle intervient pour le Secteur Initiatives Emploi sur des situations prioritaires mais nous n'avons plus de financement pour son poste sur Colmar. Une proposition lui a été faite pour venir travailler à Mulhouse et à temps plein sur un poste équivalent à sa mission antérieure. Mais elle ne souhaite pas occuper le poste proposé. Le licenciement pour motif économique doit être engagé. Le CSE prend connaissance des conditions de ce licenciement et en prend acte.

4) Sortie CE

La sortie du Comité Social et Economique se fera au Domaine du Hirtz avec une visite du Hartmannswillerkopf.

5) Points divers

M. Stéphane SCHNEIDER aimerait que dans le cas d'une problématique (allocation 1^{er} enfant, PACS ou autre) posée par un salarié devant le CSE, la personne qui fait remonter cette problématique bénéficie tout de suite de la décision du CSE. Le CSE prépare cette proposition.

M. Ali KHIDER aimerait une grille tarifaire pour les différents événements donnant lieu à une prime CSE. Celle-ci sera établie et distribuée via intranet.

Prochaine réunion du C.S.E. le 29 mars 2019 à 9 heures 30

La Secrétaire de Séance
Anne-Claude BAGNOLINI



Le Président du C.S.E.
Loïc RICHARD



